

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 20

Artikel: Le treizième à table : [suite]
Autor: Barancy, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Il n'y aurait qu'un avantage, fit observer l'un d'eux, c'est qu'on ne serait pas obligé de sortir du bâtiment du Grand Conseil, ce serait assez gentil.

— La belle affaire, dit un autre; faut-il pas mieux faire quelques pas que de s'endormir dans la salle, quand il y a comme ça de ces longs rapports?...

— Aloo!

Et l'idée d'une buvette officielle en resta là.

Cela dit, reconnaissons que c'est peut-être à tort qu'on a critiqué et plaisanté sur nos honorables représentants allant se rafraîchir dans les deux établissements dont nous venons de parler. Qui sait si le demi-litre n'a pas été maintes fois la cause de réconciliations politiques, s'il n'a pas souvent mis fin à de fâcheux malentendus, si les décisions les plus profitables au pays n'ont pas été facilitées par ces petits entr'actes, où les questions se liquident dans une agréable confraternité.

Oui, nous avons la conviction que par son bon vin, ses excellents petits *dix heures*, le premier cordon-bleu de là-haut a déridé bien des fronts, dissipé bien des moments de mauvaise humeur, rapproché des députés qui se regardaient de travers.

On nous accusera peut-être d'exagération, mais essayez, je vous prie, pendant une session seulement, de fermer nos cafés de la Cité, et de ne laisser là-haut d'autre moyen de se reconforter que la fontaine du quartier, quelles que soient la fraîcheur et la pureté de son eau, et vous m'en direz des nouvelles.

Qui dit séance, réunion, assemblée quelconque, dit rafraîchissements à proximité; vous ne sortez pas de là. En voulez-vous une preuve encore plus convaincante que tout ce qui vient d'être dit, et qui nous est fournie par ces bonnes mœurs d'autrefois, par ce bon vieux temps de sobriété, d'amour et d'eau fraîche?... Lisez les lignes suivantes, que nous empruntons à la *Feuille d'Agriculture et d'économie générale*, de 1813, publiée à Lausanne sous le patronnage de la « Société d'Agriculture et d'Economie » du canton de Vaud :

« En 1804, la municipalité de Mollondins, situé sur la route de Moudon à Yverdon, apprit qu'il était question de l'établissement d'une pinte, dont la concession allait être faite à l'un des particuliers de la commune. Effrayée des conséquences graves qui auraient résulté d'un pareil établissement dans un lieu qui ne doit l'aisance dont il jouit qu'à la sobriété et à l'activité de ses habitants, sentant, d'un côté, que le cercle de Mollondins, composé de onze communes, ne pouvait se passer d'un lieu où les citoyens appelés à paraître de-

vant la justice de paix pussent se rafraîchir, la municipalité prit la résolution de demander pour elle-même la concession du droit de pinte, sous la condition de ne faire ouvrir la cave que les jours d'assemblée de justice, et cela par un de ses membres, à tour, chargé de livrer le vin nécessaire à ceux qui auraient à faire à Mollondins ces jours-là, avec ordre de cesser la distribution, lorsque les séances seraient terminées.

» Le Petit Conseil accorda cette demande. »

LE TREIZIÈME A TABLE.

PAR JEAN BARANCY.

II

Le dîner fut gai. Mosette avait la plaisanterie facile et j'ai toujours pensé que si, au dessert, il eut pour sa voisine toutes les courtoisies dont je me souviens, il n'en fallait pas chercher d'autre raison.

Vers les neuf heures la servante annonça :

— Monsieur Bénédicte !

Aussitôt la conversation cessa et Mosette se leva pour tendre les mains au nouveau venu.

— C'est bien à toi d'être venu, mon enfant ! lui dit-il.

C'était un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, de haute stature, brun et très pâle. Il me produisit une sensation étrange. Ses yeux noirs profonds et doux s'arrêtèrent un instant sur Nielle et il répondit d'une voix qui tremblait légèrement comme s'il se fût trouvé sous le coup d'une grande émotion :

— N'avais-je pas promis de venir, mon ami ?

Chacun se recula et le jeune homme s'assit en face de M^{lle} Rosalie, qui traça à la dérobée un signe de croix sur son cœur.

C'était le treizième !

— Tu arrives à propos, reprit Mosette, tu vas boire du champagne avec nous.

La servante apporta un verre et il le remplit le premier pour remplir ensuite tous les autres.

— A ta santé, mon fils ! dit-il.

Et il éleva le sien d'où s'échappait une mousse légère, scintillante et rose. Mais Bénédicte mouilla à peine ses lèvres et posa sur la table son verre encore plein.

Mosette haussa les épaules.

— Tu devrais attendre d'être moine, pour faire pénitence ! reprit-il.

Bénédicte sourit.

— Je ne serai pas moine, répondit-il doucement.

— Baste ! que seras-tu alors ?

— Dominicain, mon cher Mosette.

— Eh qu'importe ! Tu n'entreras pas moins au couvent... Singulière idée que tu as là, mon cher enfant.

M^{me} Mosette fit un signe à son mari, tandis que les dames chuchotaient entre elles. Moi, je regardai Bénédicte avec plus d'attention et je pensai qu'avec son visage d'une pâleur exsangue, ses yeux profonds à donner le vertige, et la mélancolie empreinte sur son front, la longue robe de drap blanc lui siérait bien...

Mais Mosette s'occupait peu de la bonne ou mauvaise tournure qu'il aurait alors.

— Ce n'est pas sérieux, n'est-ce pas ? continua-t-il, tu n'as pas assez réfléchi... Je sais bien qu'en agissant ainsi tu accomplirais le vœu de ta pauvre mère, et que tu as promis... Mais enfin, une promesse ne suffit pas, il faut...

— Mon ami, interrompit sa femme, si nous parlions d'autre chose ?

On changea de conversation, ce qui était d'autant plus juste que la vocation de Bénédicte devait importer peu aux invités et surtout à Danielle.

Je ris aisément des gens crédules qui s'effrayent d'une salière renversée ou d'un couvert mis en croix. Je ne crois pas non plus qu'un treizième à table doive porter malheur et que sa présence équivale à un arrêt de mort...

Eh bien ! cependant, je veux être franc : Bénédicte m'impressionna beaucoup. Il était trop pâle, il avait l'air trop grave. Que diable ! quand on a cet air-là on ne va pas au milieu de gens qui fêtent des fiançailles !

Je ne fus pas, d'ailleurs, le seul à subir cette impression pénible. Quoi que fit mon ami Mosette pour maintenir la gaieté et le rire, ils s'envolèrent et ne revinrent pas. Nielle, elle-même, ne pouvait réagir, et parfois un soupir, que seul je remarquais parce que seul je l'observais, venait mourir sur ses lèvres rouges.

Et il n'y avait point à dire, ce revirement datait de tout à l'heure, quand la servante avait annoncé :

— Monsieur Bénédicte !

— Vois-tu, me dit Mosette, lorsque, vers les onze heures, les invités se furent retirés, et qu'il me conduisit de nouveau dans ma chambre, il aurait mieux valu qu'il ne vint pas, et je ne lui aurais certainement pas recommandé de le faire, si j'avais su qu'il apportât cette piètre mine.

— Il a l'air malade...

— Il ne l'est cependant pas.

— Alors il doit avoir quelque chagrin. Tu le connais depuis longtemps ?

— Depuis ton départ pour Paris. Je l'aime beaucoup, c'est un charmant garçon, d'une intelligence supérieure, fort instruit et ne manquant pas de cœur.

— Un phénix alors ?

— Presque. A ce point que j'ai eu un instant l'idée de lui faire épouser Danielle.

— Ah ! baste ! Et pourquoi ne l'as-tu pas fait !

— Pourquoi ? Tu as bien entendu ce qu'il disait à table ?

— Il va se faire religieux ?

— C'est une raison, je pense !

— Certes ! Mais a-t-il réellement la vocation, et ne serait-ce pas cela qui l'assombrit ?

— Heu ! fit Mosette. De tout temps ça été le vœu de sa pauvre mère...

— Cependant ?

— Je sais bien, ça ne suffit pas : mais voici : Bénédicte a été élevé par elle. Plus tard il n'a pas, même pour ses études, quitté la maison. C'est son oncle, un vieux prêtre chez qui ils habitaient, qui l'instruisait. On l'a tenu comme une fille, ma parole ! A l'âge de dix-sept ans, il fut si gravement malade qu'on désespéra de le sauver, et c'est alors que sa bonne femme de mère fit ce vœu singulier, auquel il acquiesça dans le trouble de

la fièvre sans doute, d'en faire un religieux, moine ou dominicain.

— Oh !

— Il paraît cependant, qu'en mourant, l'oncle, qui était un homme sensé, le releva de son vœu ; mais à cette époque Bénédict ne s'effrayait pas du tout de la perspective. Cela provenait sans doute de sa vie antérieure. Depuis, et bien qu'il ait toujours un caractère sérieux, il a dû forcément changer de vie...

— Et ce qui était son idée alors, ne l'est peut-être plus aujourd'hui ?

— Justement. Selon moi, le pauvre garçon lutte. J'ai essayé, mais vainement, de l'interroger lorsque je le voyais triste jusqu'à l'acablement, et je suis convaincu que sa promesse doit lui peser. Croirais-tu que sa mère la lui fit renouveler à son lit de mort ?... Il est vrai que l'oncle, qui mourut après elle, l'absolva à l'avance, comme je te le disais tout à l'heure. Il n'en est pas moins vrai qu'il abandonnera le monde d'ici peu, à moins que...

— A moins que...

— Il se fasse un scrupule de revêtir la robe des religieux, sans en avoir réellement la vocation.

— En attendant c'est ton pépiniériste qui épouse Danielle ?

— Eh oui ! répondit Mosette avec un soupir, j'agis pour le mieux. Il est riche, il aime ma fille.

— Et ta fille l'aime ?

— On ne sait jamais que penser avec les petites filles. Enfin, elle l'aimera.

— Comment ! m'écriai-je, elle l'aimera ? Et maintenant ?

— Oh ! maintenant elle ne dit rien. Nielle est obéissante et confiante. Elle sait bien que nous n'avons d'autre but que son bonheur.

— Encore es-tu certain qu'elle n'ait point d'autre idéal que le fiancé choisi par toi ?

Mosette réfléchit un instant.

— Je crois bien, répondit-il franchement, que si ce grand benêt de Bénédict...

— Ah baste !

— Oui... Mais que veux-tu ? il faut vouloir ce qu'on ne peut empêcher. Ma petite Nielle est très raisonnable, elle a chassé un rêve qui ne pouvait devenir une réalité et elle a accepté Hector Grébin pour mari.

— Ce qui fait, dis-je en riant, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes !

Nous parlâmes encore, mais de choses et d'autres, et très longtemps, n'ayant pu, de toute la journée, causer intimement. Maintenant nous nous dédommions. Et puis, il fallait bon rester ainsi, après ce repas copieux, les croisées grandes ouvertes, dans l'ombre de la chambre, avec le vent attiédi qui pénétrait et qui, au dehors, secouait doucement les branches et les plantes.

Voici que tout à coup, traversant le calme de la nuit, un sanglot arriva jusqu'à nous. Mosette se leva soudain et s'approchant de la fenêtre il se pencha et écouta.

— Tiens ! fit-il à voix basse, regarde... Ne vois-tu rien, là... contre le massif ?

Je me penchai aussi et je sondai comme lui, du regard, le fouillis de branchettes. Aussitôt une ombre s'allongea dans l'allée qu'un rayon de lune éclairait, et disparut si brusquement que nous aurions pu nous

croire le jouet d'une hallucination si, à quelques pas plus loin, cette ombre ne se fût dessinée plus nettement.

— Qui cela peut-il être ? demanda Mosette. Eh mais ! continua-t-il avec étonnement, c'est Bénédict... oui ! Il rentre dans sa chambre après un tour de jardin. Il était triste à table, il pleure maintenant, il faudra que je sache ce qu'il a. Singulier garçon, tout de même !

Ai-je dit que Bénédict couchait chez Mosette ce soir-là ? Il arrivait de Vernaise et ne pouvait repartir que le lendemain, tout moyen de locomotion cessant à Arcade dès dix heures, et notre ami l'avait conduit jusqu'à sa chambre, au rez-de-chaussée, avant de m'accompagner à la mienne.

(La fin au prochain numéro.)

Le langage des gants.

Voici quelques indications sur le langage des gants, usité entre amoureux dans la société anglaise.

Un « oui » se dit en laissant tomber un de ses gants.

On le roue dans la main droite pour dire « non. »

Si l'on veut faire entendre que l'on est indifférente, on dégante à demi la main gauche.

Pour indiquer que l'on désire être suivie, on se frappe l'épaule gauche de ses gants.

« Je ne vous aime plus du tout, » se prononce en se donnant de petits coups sur le menton.

Pour « je vous hais, » on retourne ses gants à l'envers.

« Je souhaiterais d'être près de vous, » se dit en lissant gentiment ses gants.

Pour demander si l'on est aimée, on gante la main gauche en laissant le pouce à découvert.

Si l'on veut faire ce charmant aveu : « Je vous aime, » on laisse tomber les deux gants à la fois.

Pour mettre en garde : « Soyez attentif, on nous observe, » on tourne ses gants autour de ses doigts.

Si l'on veut témoigner que l'on est fâchée, on frappe de ses gants le dessus de sa main ; furieuse, on les éloigne, etc., etc.

On assure que « le langage des gants » a été inventé par une jeune et ravissante amoureuse, qui l'a généreusement enseigné à toutes ses amies.

A l'heure qu'il est, il n'y a pas une seule *yong lady* qui ne le connaisse.

On mândzo bin refé.

Stosse sè passavè dào teimps dâi pé-tâirus à bassinet, que y'a dza onna vouarba.

On mândzo dè pè Lozena, qu'étâi on tot fin po rabistoa onna tsamba tros-sâie ao bin on bré rontu, et mémameint po vo déchicotâ to vi se y'avâi oquiè à fotemassi per dedein la carcasse, étâi gaillâ recriâ pè lè z'estraupîâ qu'avont

prâo mounîa, kâ po bon mândzo, n'y a pas ! l'étâi bon mândzo ; mâ lo bougro étâi tchai qu'on diastro, pî trâo, po sè consurtachons, et l'étâi tant avâro que n'arâi pas rabattu onna demi-batz su on compto dè quatre louis.

On dzo, ye reçai onna lettra iô on lâi marquâvè diéro demanderâi po allâ fêrè on opérachon dào coté dè Mâodon à n'on certain Djan Retoo, qu'étâi soi-disant âo bet. Lo mândzo repond que po allâ tan-quiè lè lâi poivè pas allâ à mein dè 25 louis, don quatre ceints francs.

Quatre ceints francs ! ma fâi cein fasâi onna somma, vu que l'étâi dâi francs dè dix batz, et Djan Retoo fe repondrè que l'étâi trâo tchai et que l'of-fressâi dou ceints francs.

Lo mândzo ruminè on bocon l'affèrè et sè peinsè qu'on iadzo à Mâodon lâi arâi petètrè moïan dè gâgni onco onna bouna dzornâ avoué lè malâdo dè per lè, mâ que ne volliâvè pas sè conteintâ dâi dou ceints francs à Djan Retoo, et lâi repond que l'âodrâi po trâi ceints francs, mâ pas po on crutz dè mein, et que se cé prix ne convegnâi pas, n'ïavâi pas fauta dè lâi récrirè.

On lâi repond dè pi veni, et lo leindé-man matin, lo mândzo montè dein la diligence et tracè pè Savegny contrè Mâodon.

Arrevâ dein la capitâla dè la Brouïe, trâovè ein décheindeint dè la cariole dou paysans tristo coumeint dâi portès de preson que lâi diont que Djan Retoo étâi moo et que n'ïavâi pas fauta dè fêrè l'opérachon ; mâ que lâi volliâvont tot parâi reimborsâ cein que l'avâi payi po la diligence. Ma fâi lo mândzo que comptâvè su lè trâi ceints francs, étâi furieux et vollie demandâ oquiè dè plie ; mâ lè z'autro, qu'étont dâi fins greliets, l'einvoyiront sè fêrè fotografiyi ein lâi de-seint que du que ne fasâi pas l'opérachon, n'avâi rein à recliamâ.

Lo mândzo ne vollie pas sè tsermailli âo mâitein dè la tserrâie, per dévant lo mondo, et l'allâ demandâ à lodzi dein on cabaret, kâ on étâi dévai lo né et n'ïavâi pas moïan dè remodâ lo mémo dzo contrè l'hôtô.

Quand lè malâdo dè pè Mâodon suront que lo mândzo dè Lozena étâi perquie, profiteront de l'allâ consurtâ et l'ein eut onna bouna impartîâ à soigni lo leindé-man.

Quand vollie reparti po Lozena et que vollie remontâ sur la diligence, lè dou paysans qu'avont fè état d'être tant tristo le dzo que l'étâi arrevâ, sè trouveront quie ; mâ diabe lo pas que l'étiot mé tristo, ye rizont dein lâo barbès que dâi sorciers, et ion dè leu s'approutsè dào mândzo à l'avi que l'eintrè dein la pousa, et lâi fâ :

— Djan Retoo n'est pas moo.

— Coumeint, n'est pas moo !

— Et na.